

Conseiller.s.ères votant.s.es : Magali Batty, Stacey Callahan, Florence Sordes, Lucie Bouvet, Amélie Rousseau, Nicole Cantisano, Natalène Séjourné, Faustine Vignals-Prince, Yoan Ségura.

Objet du vote électronique : Capacités d'accueil, attendus, modalités et critères de sélection master

1. Vote portant sur les capacités d'accueil, attendus, modalités et critères de sélection des 4 parcours de la mention et du parcours PEPSCO

A la dernière AG, en date du 14 octobre 2024, un échange a eu lieu autour des capacités d'accueil, attendus, modalités et critères de sélection en master 2024-2025. Les documents ont été envoyés aux membres élus du conseil pour les 4 parcours de la mention psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé rattachés au Département (PCS, ATND, NPCA, PS) et pour le parcours PEPSCO rattaché à quatre Départements. Les modalités habituelles de vote ont été rappelées pour chaque point du vote : NPPV – Abs – CONTRE – POUR.

Le résultat des votes sur les capacités d'accueil, attendus, modalités et critères de sélection ont été:

Votants 9	NPPV 1	ABS 0	CONTRE 0	POUR 8
-----------	--------	-------	----------	--------

L'ensemble des propositions mises au vote a été approuvé à la majorité des Conseiller.s.ères votant.e.s.

RD établi par N.Séjourné,
Directrice du Département PCPSN

